

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 12 (1955)

Heft: 5

Rubrik: "Entre nous soit dit!"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle
de l'Ecole fédérale de gymnastique
et de sport (E.F.G.S.) à Macolin

Macolin, Mai 1955

Abonnement: Fr. 2.30 l'an

Le numéro: 20 ct.

12me année

No 5

«Entre nous soit dit!»

Les journaux nous ont appris que la très sérieuse Albion vient d'accorder officiellement la nationalité anglaise à trois «grenouilles sauteuses» d'origine américaine afin qu'elles puissent représenter dignement la Couronne de l'Empire lors des prochaines compétitions internationales !

Je ne sais qu'elle a été votre réaction à la lecture de cette «sensationnelle» révélation.

Je ne vous cacherai pas que j'ai été personnellement quelque peu déçu et blessé dans ma dignité d'homme et de sportif !

Ainsi, me suis-je dit, l'un des plus solides bastions du véritable amateurisme sportif se prête au jeu perfide des «transferts» — avec, sans doute, pas mal de dollars à la clef — pour sauver l'honneur de la Fédération nationale des grenouilles sauteuses du Commonwealth britannique !

Ainsi, la reine Elisabeth a consenti à opposer son auguste signature au bas d'un parchemin faisant de «Dorothée», «Emily» et «Lylian» d'authentiques sujets de sa très gracieuse Majesté, mais ouvrant, du même coup, toute grande la porte au mercantilisme sportif qui n'a déjà que trop tendance à s'implanter dans notre très probe continent !

Il serait prudent, me semble-t-il, de veiller au grain afin qu'une telle aberration ne contamine pas les «sauterelles» helvétiques !

Francis Pellaud.

Un important «OUI»

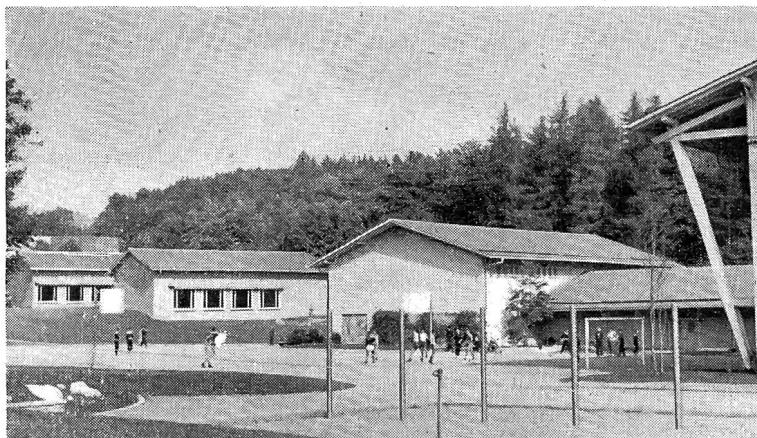
Il y a peu de temps, la commission chargée de l'examen des dépenses militaires a soumis, après une étude approfondie et de nombreuses consultations, son rapport au Conseil fédéral. (*)

Cette commission s'est aussi occupée de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et de ses tâches. Ses conclusions et propositions sont de la plus haute importance. Elles constituent, en quelque sorte, la reconnaissance manifeste et singulière de notre activité gymnastique et sportive et donnent des éclaircissements sur une foule d'autres points, comme, par exemple, la question de l'abandon aux cantons ou aux organisations de Sport-Toto de tâches qui incombent pour l'instant à la Confédération.

Il fut également examiné si notre Ecole, dont certaines tâches n'ont en réalité qu'un rapport très lointain avec la défense nationale, ne devrait pas, logiquement, être subordonnée au Département de l'intérieur, de la compétence duquel relèvent les mesures prises en faveur du développement de la santé publique.

Il est donc indiqué, nous semble-t-il, et dans l'intérêt même d'une plus large information, de reproduire ici le chapitre du rapport de la commission se rapportant à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Des 11 millions de francs prévus au chiffre 7 du budget futur pour l'instruction préparatoire et le perfectionnement hors service, 3 millions en chiffres ronds sont des dépenses figurant au budget de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.



L'imposant mais harmonieux groupe des halles de notre Institut national d'éducation physique de Macolin